



## Problème avec une sci familiale et menteur pathologique

Par **cat**, le **19/07/2010** à **09:41**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir vers qui me tourner pour me retirer d'une SCI.

Je souhaite abandonner mes parts aux gérants.

Mais le souci est plus grand que ça, je suis sans emploi actuellement et je n'ai malheureusement pas les moyens de contacter directement un avocat.

Voyez vous, j'avais 20 ans lorsque mon père a souhaité créer une SCI au nom de ma sœur et moi, SCI dont il est le gérant et ne connaissant rien dans le domaine, nous l'avons fait pour l'aider.

Aujourd'hui, j'en ai 30 et nous ne souhaitons plus en faire partie mais nous ne disposons pas d'exemplaires ni d'aucun papier justificatifs de cette SCI, nous avons peur de ce que mon père en a fait: il n'est pas coopératif.

Nous pensions que cette société avait été dissoute depuis la vente de notre maison, il y a près de 6 ans, mais il en n'ai rien.

J'espère sincèrement avoir une réponse de votre part car mon inquiétude est grande.

Je vous remercie.

Par **Melanie555**, le **19/07/2010** à **10:11**

Bonjour,

Y a t il encore un bien immobilier dans cette SCI ?

En tout état de cause, afin d'avoir une réponse à vos questions, il convient de relire les statuts. Si vous ne lez avez pas, rendez vous sur le site Infogreffe et demandez une copie. Vous y verrez plus clair.

Cordialement

Par **cat**, le **19/07/2010** à **12:37**

Merci de me répondre, c'est vraiment gentil.  
Non il n'y a plus de biens à ma connaissance.  
Je vais regarder sur infogreffe.  
Merci beaucoup.